

Quels labels et certifications environnementales pour votre bâtiment ?

Cartographie interactive d'aide à la décision



Ce document est à titre informatif et marketing uniquement. Il ne constitue pas une présentation exhaustive des certifications & labels environnementaux et est susceptible d'évoluer sans préavis.

INTRODUCTION

Se repérer dans la jungle des certifications et des labels environnementaux est devenu un véritable défi qui déroute même les professionnels les plus aguerris.

Notre conviction: il n'existe pas de label ou de certification meilleure qu'une autre. En revanche, pour chaque contexte, il existe des démarches qui sont plus en cohérence avec vos intentions profondes, vos objectifs et le niveau d'engagement que vous visez.

Le groupe Apave, conscient de vos enjeux, a souhaité éclairer vos réflexions en éditant ce guide, complété de sa [cartographie interactive](#). Ce document est une invitation à comprendre et à décrypter l'objectif de chaque label et de chaque certification, ses critères et son processus d'attribution.

Il permet d'identifier avec précision les domaines que le label ou la certification couvre : l'énergie, la gestion de l'eau, la biodiversité, le choix des matériaux ou encore le confort des occupants.

Nous vous proposons d'utiliser ce guide comme une boussole.

Nous espérons qu'il vous guidera vers le succès de vos opérations, en portant les valeurs de progrès, de sécurité et de durabilité, largement partagées dans le monde de l'immobilier et par les équipes Apave.

Vous avez désormais les cartes en main pour faire des choix en adéquation avec l'architecture, la programmation et la performance de vos bâtiments !

Céline GRANOUX
Apave - Responsable AMO
Labels & Certifications
Environnementales



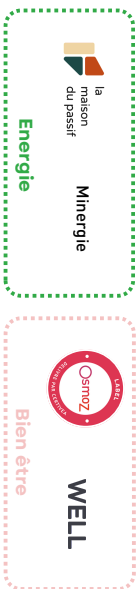
Laurent Kadour
Apave - Directeur commercial
et marketing Groupe



Construction

Rénovation

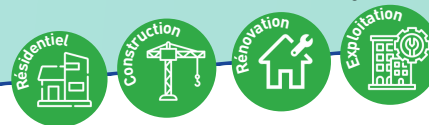
Exploitation



* Uniquement pour les bureaux

Tertiaire

Résidentiel



2. CRITERES

1. DESCRIPTIF

Les différentes certifications **NF HABITAT** ET **NF HABITAT HQE** sont portées par le Groupe QUALITEL associé à Cerqual et concernent le **résidentiel neuf, rénové et exploité** : logements collectifs et individuels, résidences hôtelières sans service, établissements médico-sociaux : EHPAD, FAM, MAS, EHPA, ERP type J.

Ces certifications englobent des exigences spécifiques en termes d'enjeux sociétaux, de qualité d'usage, de confort de l'occupant, de suivi de chantier à faible impact environnemental et de fonctionnalité des lieux. Elles peuvent être associées à des labels ou des profils spécifiques pour aller plus loin dans la haute qualité environnementale.

Cette certification est reconnue comme un gage de qualité. C'est la plus répandue pour le résidentiel en France. Elle permet pour les bailleurs sociaux de prétendre, sous certaines conditions, à **l'exonération** de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

La certification est basée sur **3 engagements regroupant chacun 3 objectifs**, qui déclinent chacun des exigences environnementales regroupées en rubriques, soit 22 au total, dont 6 uniquement applicables pour la certification NF HABITAT HQE. L'ensemble des exigences des 22 rubriques sont applicables en fonction d'un des 4 niveaux de performance visé, à savoir "NF Habitat" ou "très performant" ou "excellent" ou "exceptionnel".

Pour obtenir la certification NF Habitat, toutes les exigences identifiées NF Habitat doivent être respectées.

Pour obtenir la certification NF Habitat HQE en construction, en complément des exigences NF Habitat, toutes les exigences à 1 point doivent être respectées pour obtenir le niveau d'entrée "très performant". Les exigences à 2 ou 3 points permettent d'obtenir des points supplémentaires pour prétendre aux niveaux supérieurs.

La certification peut aller plus loin en termes de qualité environnementale en sélectionnant l'un des 6 profils permettant de valoriser un engagement particulièrement fort sur un thème spécifique : bas carbone, biodiversité, économie circulaire, air intérieur, coût global, taxonomie, santé, bien être, bien vivre, des profils associés à la rénovation et aux DOM TOM , etc...

3. PROCESSUS

1 Préparation et engagement

1ère étape : identifier la nature du bâtiment : logements collectifs, individuels ou un projet mixte.

2ème étape : évaluer la maturité du système de management qui se détermine en 3 niveaux : M1 ; M2 et M3.

- **Certification par opération (Niveau Progrès - M1)** : Idéal si vous débutez. La certification est délivrée pour un chantier spécifique.
- **Certification globale : (Niveaux Maîtrise - M2 ou Optimisation - M3)** : Si vous menez de nombreux projets, vous pouvez opter pour un droit d'usage global. Le contrôle par Cerqual sera systématique pour toutes les opérations (M2) ou par sondage (M3).

3ème étape : faire appel à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ou un bureau d'études reconnu "Référé Technique Cerqual". Cette collaboration simplifie considérablement les démarches, facilite les auto-évaluations et allège les audits.

2 Évaluation en phase conception

Un évaluateur désigné par Cerqual examine **le projet avant le chantier**, en se basant sur les documents finaux (DCE) et les offres des entreprises. Si tout est conforme, un certificat provisoire pour la phase conception est délivré.

3 Contrôle en phase chantier

En fin de chantier, l'évaluateur réalise un **contrôle sur site**. Cette vérification peut être une simple inspection visuelle ou comporter des mesures techniques plus poussées (acoustique, ventilation).

4 Délivrance de la certification finale

La certification est délivrée une fois que tous les documents et les contrôles effectués sur le chantier sont validés comme conformes.

